



**APPROUVE LE 2 DECEMBRE 2020**

**ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

**2<sup>E</sup> SEANCE**

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LES ETCHEMINS**

**PROCES-VERBAL**

de la séance tenue le 27 octobre 2020, à 19 h, rencontre virtuelle

**MEMBRES DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT PRESENTS :**

<b>REPRÉSENTANTS (PARENTS)</b>			
Alexandre Roger	P	Vincent Desrosiers	P
Éric Giroux	A	Marie-Josée St-Laurent	P
Pascal Lalancette	P	Isabelle Lessard, membre du public	P
Ève Lapointe	P	Sandra Ovéjéro, membre du public	P
<b>Membres du personnel</b>			
Cathy Boudreau, directrice	P	Jacinthe Bernard, TES	P
Jean-Nicol Cliche, enseignant	A	Catherine Paquette-Chassé, AVSEC	P
Philippe Courtemanche, enseignant	P	Alexandre Nadeau, directeur administratif	P
Nadia Dechamplain, enseignante	P	Isabelle Teisceira, technicienne en loisir	P
Anne Bérubé, enseignante	A		
<b>Représentants/es des élèves</b>			
Félix Michaud	A		
<b>Représentant/e de la communauté</b>			
À venir			

**1. Accueil et mot de bienvenue**

Monsieur le président souhaite la bienvenue. La séance débute à 19h19.

**Prise des présences et vérification du quorum**

Le quorum est respecté.

CE20-21-08 2.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour** 

Monsieur Roger procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est à ajouter.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Pascal Lalancette, appuyé par madame Marie-Josée St-Laurent et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

**APPROUVÉ** à l'unanimité

CE20-21-09 3.

**Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 septembre 2020** 

Monsieur Roger demande si les membres ont pris connaissance du document et s'ils ont des modifications à proposer.

Madame Boudreau précise que les documents : calendrier des rencontres et régie interne ont été corrigés et envoyés aux membres.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Josée St-Laurent, appuyé par monsieur Pascal Lalancette et résolu d'approuver l'adoption du procès-verbal du 29 septembre 2020 tel que présenté.

**APPROUVÉ** à l'unanimité

4. **Retour sur le procès-verbal de l'assemblée annuelle des parents du 9 septembre 2020** 

Aucun point.

5. **Parents substitués**

Madame Boudreau explique le contexte :

Lors de l'assemblée annuelle, aucun parent substitut ne s'est présenté. Or, nous avons à l'heure actuelle des parents qui présentent un intérêt à occuper ce poste.

Deux possibilités s'offrent donc aux membres :

1. Lors du prochain conseil d'établissement, le 2 décembre, nous tiendrions une assemblée générale extraordinaire vers 18h30 où le seul point sera : Élection des parents substitués.
2. Les parents intéressés assistent en tant que membre du public. Ils peuvent intervenir durant la période de questions du public.

Les membres sont en accord pour élire les parents substitués, il y aura donc une assemblée générale extraordinaire le 2 décembre à 18h30.

6. **Période de questions du public**

Aucune question.

## **Demande pour les activités et sorties éducatives**

Malgré le contexte, l'équipe-école fait son possible pour faire bouger les élèves et organiser des activités.

### **Activité # 10**

Pro21 : Contes et légendes financés par le budget Pro 21.

### **Activité # 11**

La photo des finissants sera prise sur le terrain de football. Bien entendu, la façon de procéder a été repensée. Il y aura un montage afin d'avoir tous les finissants réunis.

**Commentaire :** Il serait amusant d'utiliser le concept des boîtes pour le montage. L'exemple est partagé aux membres.

### **Activité # 12**

Activités d'Halloween : Concours et compétition entre les classes. L'horaire des cours sera touché.

### **Activité # 13**

Dans le cadre du cours de Chimie pour les élèves de Pro 21, volet sciences.

### **Activité # 14**

Atelier créatif pour les élèves de CIM 4.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Pascal Lalancette, appuyé par madame Ève Lapointe et résolu d'approuver les activités # 10 à 14.

**APPROUVÉ** à l'unanimité

## **8. Suivi budgétaire 2019-2020**

Monsieur Alexandre Nadeau, directeur administratif fait un résumé du budget 19-20 et y présente les surplus et déficits de l'année.

Le budget a beaucoup été touché par la pandémie. Plusieurs fonds sont en surplus. La direction est intervenue afin de récupérer les montants en surplus qui seront engagés dans des projets d'investissement tels que des salles de classe et des lieux communs.

**Question :** En ce qui concerne le fond des parents, est-ce que l'argent leur sera remboursé advenant l'annulation des activités ?

**Réponse :** L'argent de chaque élève est protégé.

## **9. Points d'information**

### **9.1 Mot des représentants aux différents comités**

Madame St-Laurent laisse la parole à madame Ève Lapointe.

Madame Ève Lapointe annonce sa nomination en temps que présidente du conseil d'administration du centre de services scolaire.

La prochaine rencontre du comité EHDAA est lundi prochain.

## 9.2 **Mot de la direction**

Avec les annonces qui modulent nos journées, ça bouge dans notre milieu !  
Le ministre a annoncé des modifications au régime pédagogique pour l'année scolaire 2020-2021.

Le principal changement est que l'année scolaire comportera 2 étapes pondérées à 50% au lieu de 3 étapes. À l'aide du comité des normes et modalités, il a été statué de terminer la première étape le 22 décembre. Nous serons alors en mesure de fournir le 1<sup>er</sup> bulletin avant le 21 janvier. Cette décision permet de laisser du temps pour les reprises d'examen, la correction et l'inscription des notes.

La 2<sup>e</sup> étape terminera le 22 juin.

La date pour la première communication a été reportée en novembre. Cela permettra de laisser plus de temps pour évaluer les élèves qui sont en ligne ou absents pour cause de confinement.

Celle-ci sera revue afin d'être plus précise. Les volets évalués seront les apprentissages, la progression et le comportement.

### **À propos des apprentissages:**

1. Répond parfaitement aux attentes du programme (85% et plus)
2. Répond adéquatement aux attentes du programme (70% à 85%)
3. Répond minimalement aux attentes du programme (60% à 69%)
4. Ne répond pas aux attentes du programme (moins de 60%)

### **À propos de la progression/soutien**

1. Progrèsse facilement de manière autonome.
2. Progrèsse bien avec un soutien ponctuel.
3. A besoin d'un soutien constant pour progresser.
4. Malgré le soutien, progrèsse peu.

### **Pour les comportements**

Plusieurs choix sont disponibles et les comportements en ligne feront également l'objet de commentaires.

La rencontre de parents se tiendra le 12 et 13 novembre sur invitation. Les rencontres seront virtuelles.

Les épreuves ministérielles pour le 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire ne sont toujours pas précisées. Pour le primaire et le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, la valeur de l'épreuve ainsi que le temps ont été diminués.

Notre enjeu présentement est de recueillir des traces d'évaluation. Deux étapes au lieu de trois fait une grande différence dans la planification et l'évaluation. Notre semaine a été teintée par l'annonce de placer nos élèves de 3<sup>e</sup> secondaire à 50% du temps en alternance.

Pour ce qui est des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, l'horaire se poursuit.

Les groupes en adaptation scolaire pourront rester à l'école à temps plein puisqu'ils sont plus à risque académiquement.

Toutes ses annonces amènent un surcroit pour tous. Nous sommes constamment en planification et en adaptation.

10. **Affaires diverses**

CE20-21-11 11. **Levée de la séance**

Monsieur le président interroge les membres sur leur intérêt à utiliser la plate-forme Teams pour les prochaines rencontres. Les documents y seraient placés. L'école continuerait également à les envoyer aux membres par courriel.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Alexandre Roger, appuyé par madame Ève Lapointe de lever la séance à 20h09.

**APPROUVÉ** à l'unanimité

Martine Savard  
Secrétaire de l'École secondaire les Etchemins

Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs  
Québec 